

Accessibilité

Avec accompagnateur

Public concerné

- Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservé aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension. Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, prise électrique, convecteur, volets roulants, chauffe-eau, ...).

Prérequis

- Maîtrise orale et écrite de langue française
- Personnel électricien ou non électricien
- Posséder des connaissances élémentaires en électricité
- Etre muni des équipements de protection individuelle (chaussures) afin de réaliser les travaux pratiques formation

Durée

- 2 jours, soit 14 heures sur site client ou en inter-entreprises

Effectif

- 12 participants maximum

Objectifs

- Prendre conscience des risques d'accidents lors de travaux non-électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute et basse tension, - de transposer les règles exposées dito dans le cadre de son activité, - de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC18-510 lors de travaux non électriques sur les ouvrages électriques et adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique, - de s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.
- En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé (B0-H0-H0V-BS-BEM-BR).

Encadrement

- Formateur qualifié et compétent disposant d'une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et titulaire des habilitations pour lesquelles il forme

Références de textes réglementaires

- Norme NF C 18-510
- Décret 2010-1118 du 22 septembre 2010
- Code du travail article R.4544-9/article R.4544-10
- ED 6127 INRS L'habilitation électrique
- ED 6187 INRS La prévention du risque électrique
- ED6177 INRS Travailler en sécurité face au risque électrique

Moyens et méthodes pédagogiques

- Méthodes: Expositive / démonstrative / interrogative / active
- Retour d'expérience des participants
- Exercices pratiques
- PC / video projecteur
- EPC / EPI
- VAT
- Coffrets pédagogiques
- Alternance d'exposés théoriques, d'exercices pratiques et de retour d'expérience
- Utilisation des coffrets pédagogiques
- Maquettes pédagogiques de simulation : manœuvres de disjoncteur, manœuvres de sectionneur, manœuvres d'interrupteur, câblage sur platines pédagogiques, etc.

Programme

• THEORIE	• PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none"> • Risques liés à l'électricité • Exemples d'accident • Classement et habilitations, indices ainsi que les tâches associées (H0/BO/H0V/BE/BE) • Etude du matériel électrique (disjoncteur, différentiel, fusible, etc.) • Matériel de protection collective et individuelle spécifiques aux risques électriques • Principe et exemple de verrouillage • Manœuvres et condamnations pour travaux non électriques • Interventions et travaux électriques autorisés pour les habilitations BS • Limite des travaux non électriques en HT • Définition des opérations dites « non-électriques » • Les zones de travail en champ libre et à l'intérieur d'un local sur un chantier électrique • Principe de consignation pour travaux non-électriques et interventions dans le cadre du BS • Incendie dans les installations électriques • Secourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les risques électriques, principe d'action • Rédiger les documents applicables, à échanger et à transmettre • Réaliser des manœuvres dans le domaine de tension concerné • Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité • Identifier le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et échanger les informations nécessaires • Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation • Protéger la zone de travail par délimitation • Réaliser une mise hors tension, ou remise sous tension • Réaliser une manœuvre, en sécurité • Rendre compte des difficultés rencontrées, d'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie • Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés • Réaliser une intervention de remplacement et de raccordement, en sécurité, et en effectuant une VAT

Evaluation des connaissances (le niveau d'habilitation est déterminé par le formateur en accord avec l'entreprise cliente et selon la qualification et le niveau du participant)

- Évaluation des connaissances théoriques sous forme de QCM
- Évaluation pratique du savoir-faire par mise en situation de travail
- Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc...)
- Effectuer une manœuvre de consignation
- Effectuer le remplacement d'un fusible
- Effectuer le remplacement d'une lampe ou d'un accessoire d'un appareil d'éclairage
- Effectuer une intervention BT de remplacement d'un socle de prise de courant ou d'interrupteur
- Assurer le raccordement électrique d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mise hors tension
- Effectuer le réarmement d'un dispositif de protection
- Savoir évoluer dans un environnement à risque, ou environnement HT (indice H0(v) concerné)

Suivi

- Remise d'un livret stagiaire
- Feuille de présence signée par demi/journée
- Attestation individuelle de fin de formation avec proposition du niveau de l'habilitation
- Délivrance d'une proposition d'habilitation pré-renseigné des symboles proposés par le formateur selon résultats des évaluations de connaissances théoriques et pratiques
- Enquête de satisfaction individuelle (mesure de la qualité de la formation, d'atteinte des objectifs, impact sur la pratique professionnelle du participant)

Validité de l'habilitation

- 3 ans